



## Obligations de débroussaillage

-----  
Par Maquis

Bonjour,

Pour contenir l'urbanisation, nos terrains en friches ont été classés en Espaces Boisés Classés.

Un lotissement contiguë à nos parcelles se construit, sur quelle distance faut-il enlever les broussailles autour des habitations ?

L'obligation de débroussailler incombe au propriétaire de la construction ou à celui de la parcelle contiguë ?

Merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Une réponse générale ici :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33298]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33298  
[/url]

Et la réponse détaillée peut vous être apportée par votre mairie.